

Comité Technique Local du 27 septembre 2012

Le comité technique local (CTL), non-paritaire et dépourvu de règlement intérieur, s’est réuni le 27 septembre 2012 en 1^{ère} convocation. Débuté à 9h30, le comité technique s’est prolongé au-delà de 17h, avec - tout de même - une suspension de séance pour la pause méridienne.

Ordre du jour

- 1) approbation des procès-verbaux des 8 novembre 2011 et 14 février 2012
- 2) actualisation du Document Unique d’Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- 3) Exécution budgétaire 2012 : point d’étape au 31 août 2012
- 4) Modification des horaires d’ouverture de 3 trésoreries
- 5) Installation de Beauvais Amendes (présentation des plans)
- 6) Modalités d’organisation du service Ressources Humaines
- 7) Questions diverses



La séance s’est ouverte par la lecture de 2 déclarations liminaires, celle de **F.O.**-DGFIP 60 est disponible sur le site web de la section <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>.

La délégation **FO** a remis au Président une pétition émanant du Centre des Finances Publiques de Compiègne, où nos collègues ne savent plus quoi faire pour que la direction accepte de mettre en route la chaudière. Ils sont contraints de travailler, depuis plus de 15 jours, à des températures de 16-17°C, dans un bâtiment particulièrement humide. Le Président restant sur sa position (attente de la date du 15 octobre et préconisation d’un gilet par-dessus le pull-over), il aura fallu une défense musclée de la cause des collègues pour obtenir le déblocage de la situation (envoi de chauffagistes sur place). Aux dernières nouvelles, les collègues étaient toujours gelés, **FO** a relancé la direction vendredi... et lundi.

Le chiffre est tombé : il y aura **- 2353 emplois au Ministère des Finances** ! Le Président nous dit qu’il n’a encore aucune donnée pour l’Oise. Espérons que la soustraction sera moins beaucoup moins cruelle que l’an dernier, car l’état des services est catastrophique et aurait, au contraire, grand besoin de renforts...

A 11h, soit 1h30 plus tard, on attaquait enfin l’ordre du jour.

1) Approbation des procès-verbaux des 8 novembre 2011 et 14 février 2012

L’approbation tardive de ces PV est inquiétante, mais **FO** a relevé un fait encore plus alarmant : les autocoms promis aux trésoreries, présentés au budget lors du CTPD du 08/11/2011, ne sont toujours pas opérationnels !

Les deux PV sont approuvés à l’unanimité.

2) Actualisation du Document Unique d’Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Le Plan Annuel de Prévention, qui liste les mesures qui seront mises en œuvre par la direction pour supprimer ou réduire les risques les plus graves et les plus fréquents, et le DUERP (qui recense tous les risques pour tous les personnels) sont présentés au comité technique avant de recevoir l’avis du CHS-CT (le 2 octobre 2012).

FO a déploré le manque d’implication de la direction dans les groupes de travail (7 journées). En effet, Régine EMELIE (assistante de prévention, ex-ACMO), les responsables d’unité et les représentants des personnels se sont efforcés d’assurer une continuité pour garantir suivi et efficacité, malgré le calendrier très serré des groupes de travail, en pleine campagne IR. Mais la direction, semblant voir le DUERP

comme une corvée, a mis en place un tour de rôle entre plusieurs A+ qui se sont relayés, allant jusqu'à prétendre que leur présence n'était pas indispensable à la tenue du groupe de travail ! Ainsi, il a fallu que les syndicats quittent effectivement une réunion du GT pour que le représentant de la direction vienne participer aux travaux. Pour **FO**, cette réticence de la direction à établir le DUERP lors du groupe de travail est inadmissible, et n'aide pas les responsables d'unité à apprécier l'importance de cet exercice collégial.



Autre cause produisant les mêmes effets : le retard à la mise en œuvre des actions préconisées, y compris celles qui sont reprises en tête du plan annuel de prévention. Les collègues qui se sont souvent donné du mal pour établir le DUERP de leur service il y a deux ans, n'ont pu constater aucune action concrète depuis, et voilà qu'on leur demande de l'actualiser. C'est peu motivant.

Une nouvelle actualisation devrait débiter en ce moment, mais le Président dit ne pas y tenir, craignant que « le DUERP ne devienne un risque psycho-social en lui-même ». CQFD.

Pour **FO**, avec une DDFiP pourvue des moyens adéquats à ses missions et objectifs, avec des effectifs réels au moins à la hauteur de ceux qui sont implantés, avec un budget réaliste et du matériel pour travailler, établir le DUERP serait un moment d'échange dans les services qui deviendrait facilement une habitude, voire un réflexe.

3) Exécution budgétaire 2012 : point d'étape au 31 août 2012

Vu l'état des caisses de la DDFiP de l'Oise, le Plan de Prévention 2012 ne sera pas non plus mis en œuvre cette année... toujours pas motivant pour les récalcitrants au DUERP.



Le Président se félicite de la situation et assure que les frais de déplacement seront payés rubis sur l'ongle en 2012. Pour **F.O.**-DGFIP, s'il est vrai que d'autres départements sont dans des situations bien pire que l'Oise, il n'y a pas de quoi pavoiser face à une situation de cessation de paiement imminente !

D'ailleurs, les élus ont demandé à la direction d'éviter de faire circuler la traditionnelle note de recensement des besoins à l'automne, comme d'habitude, mais de la diffuser début 2013... cette sage demande a été acceptée. Et en attendant ? ? ? Vous voilà, chers collègues, tel le maçon qui se demande si il aura toujours sa truelle le lendemain. N'est ce pas un comble ?

Des heures supplémentaires ont encore été payées en 2012. Mais les prochaines seront (re-)fiscalisées.

Pour **FO**, on en est au point où les collègues ne peuvent plus travailler. Le budget initial était déjà maigre, mais une partie de la réserve a été reprise et un effort supplémentaire a été demandé pour aider l'éducation nationale. La situation budgétaire fait apparaître plus de 100 000 euros non financés, vos représentants **F.O.**-DGFIP ont donc demandé au Président quel mécanisme il allait utiliser pour les comptabiliser. Sans surprise, ce seront des factures dans les tiroirs pour l'an prochain. Ainsi, ce que l'on reprochait à l'ex-TG à grand renfort d'indignation depuis la fusion est finalement utilisé en mode « DDFiP ». A cette différence près qu'à l'ex-TG, on ne se demandait pas si le photocopieur allait être réparé ou si on aurait des enveloppes pour envoyer le courrier...

FO s'enquiert de ce que sera le budget 2013, mais la direction n'en saurait pas plus que nous, à savoir ce qu'en disent les médias, encore – 7%.

4) Modification des horaires d'ouverture de 3 postes

Les horaires d'ouverture, vous l'aurez tous constaté, ne cessent de diminuer. Beaucoup de postes ferment ponctuellement faute d'effectifs : Creil Municipale, Beauvais Amendes, Sérifontaine, Auneuil, Chambly, la caisse de l'ex-TG, et même Beauvais Municipale.

L'an dernier, la paierie départementale avait ouvert le bal en réduisant ses horaires d'ouverture au public.

Cette fois, c'est au tour de **Froissy** et **Saint-Leu-d'Esserent** :

- **Froissy** va fermer le vendredi toute la journée (au lieu d'une demi-journée).
- **Saint-Leu** fermera désormais deux jours par semaine (lundi et mercredi).

Le Président soutient ouvertement ces modifications. Il estime que, à la DGFIP, on a pris l'habitude de trop bien recevoir les usagers, que « l'offre crée la demande » et que « nous avons des horaires d'ouverture que nous ne sommes pas en mesure de tenir ». Pour **FO**, il s'agit d'une analyse qui, si elle a le mérite d'être pragmatique, relève du PV de carence de moyens, dénoncé par tous les syndicats.

Résultat des votes : **7 POUR** (4 **F.O.**-DGFIP, 3 Sfp), 3 Abstentions (3 CGT)

FO a voté POUR ces modifications car elles sont fortement attendues par les personnels concernés (à tel point que c'est **FO** qui a fait ajouter ces 2 points à l'ordre du jour).



- Le cas de **Compiègne Municipale** est différent, puisqu'il a été demandé au personnel d'adopter les horaires du Centre des Finances Publiques (rue Winston Churchill) dans lequel ils ont emménagé cet été. S'il s'agit davantage d'une harmonisation, elle a néanmoins pour conséquence de réduire l'accueil de 15 minutes par jour.

Résultat des votes : 10 **POUR** (4 **F.O.**-DGFIP, 3 CGT, 3 Sfp)

FO a voté **POUR** ces modifications car elles ont été acceptées par les collègues, dont les signatures nous ont été produites à l'appui.

- "Serpent de mer" : le cas de **Méru Municipale** devait nous être soumis, mais il est finalement reporté à une date ultérieure... Que s'est-il passé ? La suite au prochain épisode, peut-être.

5) Installation de Beauvais Amendes (présentation des plans)



Avant la fin de l'année, nos collègues des Amendes auront déménagé rue Biot (ex-Beauvais Banlieue), mais les plans n'avaient pas encore été présentés, ni en comité technique, ni en CHSCT. **FO** a donc demandé l'ajout de ce point à l'ordre du jour, ce qui a été accepté par le Président qui ignorait que le projet précédent était prévu à l'ex-Beauvais-Ville.

Si l'installation des Amendes paraît globalement satisfaisante, certains points sont très inquiétants, en tête desquels le stockage des archives de Beauvais Municipale, son voisin (face au SIP). L'indépendance de ces deux postes comptables pose également question.

Des améliorations sont attendues concernant la sécurité, l'isolation du bureau du chef de poste, l'orientation des écrans, l'accueil des personnes à mobilité réduite et l'ergonomie du guichet.

FO a rappelé l'urgence de réparer les toilettes pour hommes de Beauvais Municipale, car nos collègues masculins ont pris l'habitude d'utiliser les futures toilettes des Amendes depuis des mois...

6) Modalités d'organisation du service Ressources Humaines



En 2013, la paye de la filière gestion publique devra passer sous Agora. La filière fiscale ayant connu ce même passage il y a 2 ans, l'idée consiste à profiter d'un partage d'expériences. Le nouveau service RH aura un pôle « paye » et un pôle « gestion ».

D'emblée, **FO** se félicite de la présentation de cette réorganisation en comité technique, et rappelle que d'autres réorganisations ont eu lieu depuis la fusion, comme au service courrier de la direction, sans jamais que l'avis des représentants des personnels ne soit sollicité.

FO déplore que l'harmonisation indemnitaire ne soit pas achevée à ce jour. **A travail égal, salaire égal**, et il est difficile d'admettre que les collègues de la filière gestion publique, qui touchent moins d'ACF que les collègues de la filière fiscale, soient positionnés sur un travail strictement identique. Il aurait été préférable qu'une harmonisation vers le haut intervienne préalablement.

La gestion des agents se fera par portefeuille (qui sera consultable sur Ulysse 60 pour que chacun connaisse son interlocuteur RH).

La circulation des informations du pôle « gestion des carrières » vers le pôle « paye » est primordiale et requiert une fiabilité totale.

Pour **FO**, compte tenu de la volumétrie des tâches et des besoins d'alimentation du flux vers le pôle « paye », le pôle « gestion » paraît sous-dimensionné, ce que renforce l'observation des effectifs RH des très rares départements qui ont adopté cette organisation. La direction est consciente de ce risque et nous informe que la répartition des effectifs comme celle des tâches n'est pas figée, mais pourra être amenée à évoluer.

FO s'étonne que cette réorganisation ne soit pas assortie de la création d'un conseiller RH, comme dans la plupart des départements, ce qui répondrait à un besoin important des collègues toujours avides de légitimes questions en matière de retraites, de congés bonifiés, de droit à la formation, de compte épargne temps, de détachement, de simulations etc. Pour l'instant, ce sont les chefs de service qui font office de conseillers RH, mais l'idée pourrait aboutir.



Résultat des votes : 7 **ABSTENTIONS** (4 **F.O.**-DGFIP, 3 Sfp), 3 **POUR** (3 CGT)

7) Questions Diverses

1. L'Espace De Dialogue (EDD) qui devait avoir lieu au SIP de Beauvais à la mi-septembre ne démarrera finalement que le 22 octobre. La participation s'effectue sur la base du volontariat et toutes les restitutions protègent l'anonymat des participants. Les réunions collectives auront lieu le matin à 9h30.

Il ne s'agit pas d'un n^{ième} groupe de travail orchestré par la Direction, mais bien d'espaces où les agents pourront exprimer librement leur quotidien et leur ressenti.

L'Institut de Recherches Économiques et Sociales (IRES) est l'organisme indépendant qui pilote la démarche. C'est le gage d'un regard objectif. Pour cet EDD, l'IRES a le rôle de facilitateur, en garantissant l'anonymat dans des échanges informels. Un EDD concerne tout ce qui a trait à l'organisation du travail (comme des effectifs) et ses conséquences sur la santé physique et morale des personnels. En 2010, 6 départements avaient expérimenté ces EDD, comme le Vaucluse (voir la lettre de l'IRES en ligne sur notre site web + le site [F.O.-DGFIP 84 ici](#)). Leur but est bien de parvenir à résoudre des difficultés, pas de mettre au pilori X ou Y.

2. Le ménage : la prestation est toujours catastrophique, le marché national avec la société O'Net présente le double inconvénient d'être un marché au rabais (constat quotidien partagé par tous) et d'être un marché national (avec des voies de recours décourageantes). La direction espère que le prochain marché ne sera plus national mais à un échelon plus maniable (régional au plus). En attendant, **FO** considère que la direction ne soit pas se résoudre à accepter des prestations largement insuffisantes et doit mettre tous les moyens en œuvre pour permettre aux services de disposer de locaux décents et salubres. Les conditions de vie au travail sont pas qu'une plaquette sur papier glacé ! Rappelons à bon entendeur que, l'an passé, suite à l'intervention de **FO**, la direction avait obtenu d'O'Net qu'elle assure ses prestations pendant les congés d'été.
3. Creil Municipale : suite à l'incident de juillet dernier, la direction avait promis l'équipe de renfort à un niveau important. Hélas il n'en est rien. **FO** a rappelé [le classement en tête du département de ce poste comptable](#) et son manque d'effectifs qui est voué à se creuser, mais la direction ne semble pas décidée à mettre plus de moyens, argumentant une évolution défavorable des charges depuis le dernier classement. Pour **FO** cet argument ne tient pas et nous craignons que la direction n'anticipe le départ décidé de l'Office Public d'Habitat en 2014. En attendant les charges sont là et le poste souffre.

L'individu qui a été jugé le 7 septembre pour avoir tiré un coup de feu dans la file d'attente de la trésorerie n'a pas été condamné aux dépens de la DDFIP de l'Oise, qui a renoncé aux poursuites pour ne pas payer un avocat ! Pour **FO**, cet abandon est interprété comme une minimisation de l'incident, ce qui est contraire aux directives de Bercy. De plus, il aurait fallu quantifier le préjudice subi par l'administration : préjudice moral pour les collègues présents au premier plan lors de l'incident, préjudice financier si on ajoute le salaire du vigile, les frais de déplacements induits (groupe de travail, CHSCT, commission d'enquête...), les heures de travail des fonctionnaires participant aux réunions et des agents rentrés chez eux l'après-midi de l'incident, le retour de la chef de poste pendant ses congés, etc. etc.

4. Compiègne Municipale : **FO** a refait un point sur l'installation des collègues, dans des conditions fortement dégradées au regard de ce qu'ils connaissaient à Bon Secours : manque de place et manque d'ergonomie... sans oublier le chauffage...



BULLETIN D'ADHESION 2012

à retourner à Maryse COZETTE, trésorerie de Creil Municipale
ou à **F.O.-DGFIP** 60 – 2 rue Molière – 60000 Beauvais

NOM :

Prénom :

Grade : échelon :

Quotité de travail :%

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (**F.O.-DGFIP**)

Fait à, le (signature)

